

Contribution à la réflexion sur les prêtres *Fidei Donum* en France à l'occasion de l'Assemblée plénière de la Conférence des Evêques de France d'automne 2015 : témoignage d'un Evêque d'Afrique

« Allez dans le monde entier. Proclamez l'Évangile à toute la création. » (Mc 16,15)

Introduction

Invité à venir prendre la parole devant vous pour aider à l'approfondissement de la réflexion conduite par votre groupe de travail traitant de la réalité des « **Prêtres venus d'ailleurs** », je suis heureux de vous apporter ma modeste contribution sous forme de témoignage en tant que l'un des Evêques qui envoient ses prêtres en France tout comme dans d'autres pays, pour études et pour un service pastoral.

Ce témoignage répond aux questions que s'est posées votre Groupe de Travail qui réfléchit sur ces "Prêtres venus d'ailleurs", communément appelés : « **Fidei Donum** »¹, dans la suite de votre Assemblée Plénière d'avril 2008, qui avait traité de la question de « *prêtres étrangers* » en vue de mieux comprendre les motivations et les origines de ces prêtres venant d'ailleurs².

Il ne s'agit donc pas pour moi de faire, à cette occasion, un exposé académique sur ce que vous connaissez tous de ces prêtres *Fidei Donum* : de leur statut, encore moins de l'historique sur cette réalité missionnaire toujours actuelle en France, dans l'Eglise et dans l'exercice de la charge pastorale de ses pasteurs, les évêques³.

Je vais évoquer quatre questions qui m'ont été proposées; à savoir : 1) en quoi est-ce important, ou non, d'envoyer des prêtres en France, en particulier comme *fidei donum* ? 2) Comment percevez-vous l'aventure humaine et spirituelle de ces prêtres, et à quelles conditions est-elle positive ? 3) Quelles attentes avez-vous vis-à-vis de nos Diocèses et de nous qui accueillons des prêtres *fidei donum* ? 4) Comment vivez-vous la préparation des prêtres avant leur envoi ? Est-il possible d'envisager une préparation au niveau d'un pays ?

Pour mieux cerner en profondeur ces questions, j'ai essayé ci-et-là de les reformuler.

1- En quoi pour moi, c'est important, ou non, d'envoyer des prêtres en mission comme *fidei donum* ? Et en particulier en France ?

D'une manière générale, « chaque Eglise locale est invitée à s'ouvrir généreusement aux besoins des autres Eglises locales ⁴ ». Ici, il faut considérer, entre autres, deux choses : d'abord le fait que les Eglises d'Afrique, comme toutes les autres Eglises du monde, doivent être aussi des

¹ J'userai tout au long de ce texte le sigle 'FD' pour parler de 'Fidei Donum'

² Pierre-Yves PECQUEUX, « La grande actualité des prêtres Fidei donum », in SECRETARIAT GENERAL DES EVEQUES DE FRANCE, Documents Épiscopales, n°4-2010, p. 3.

³ VATICAN II, Décret sur la charge pastorale des évêques dans l'Eglise *Christus Dominus*, n° 6, a. b.

⁴ Edwin Gwerder, (Père), « L'histoire de Fidei Donum fondé en 1972 par la Conférence des Evêques Suisses ». Il y résume les documents du Saint-Siège traitant de la Mission.

missionnaires *ad intra* et *ad extra* (a), ensuite la sensibilité à vivre la détresse des Eglises-Sœurs (b).

a. Les Eglises d’Afrique doivent être missionnaires. Les prêtres Fidei Donum sont donc l’expression concrète de communion et le révélateur de la catholicité (universalité) de l’Eglise.

Le *Guide de vie pastorale pour les prêtres diocésains des Eglises qui dépendent de la Congrégation pour l’Évangélisation des Peuples* de 1989, dit ceci : « Les jeunes Eglises sont encouragées à participer “dès que possible et de manière effective à la mission universelle de l’Église en envoyant elles – mêmes des missionnaires prêcher l’Évangile partout dans le monde, même si elles souffrent d’un manque de prêtres” (...). Pour cela, en plus des prêtres qui appartiennent à des Instituts missionnaires, les diocèses seront disposés à envoyer comme missionnaires *fidei donum* s’engageant dans l’activité missionnaire proprement dite, ceux de leurs prêtres qui ont entendu cet appel du Christ (...), pour être envoyés prêcher l’Évangile à d’autres peuples (...). Dans aucun autre secteur de l’apostolat, les prêtres ne pourront manifester plus qu’en celui-là l’intensité de leur amour du Christ, de l’Eglise et des hommes »⁵.

Déjà, le Concile Vatican II, héraut de l’unité de l’Eglise, soulignait dans *Lumen Gentium*, qu’entre Eglises doit exister et fonctionner un mutuel échange des dons et des services. En vertu de la catholicité, « chacune des parties, dit-il en parlant des Eglises particulières, apporte aux autres et à l’Eglise tout entière le bénéfice de ses propres dons, en sorte que le tout et chacune des parties s’accroissent par un échange mutuel universel et par un effort commun vers la plénitude dans l’unité »⁶. Si le Concile promeut cet échange, c’est parce que les Eglises particulières constituent chacune un trésor : liturgique, culturel, spirituel et théologique⁷.

Pour nous, Eglises d’Afrique en particulier, qui avons « reçu l’enseignement sur la manière de vivre qui plaît à Dieu », sommes là exhortés à « faire de bons progrès » (1 Th, 4, 1), à ne jamais fermer nos portes pour à la fois accueillir et partager nos richesses et nos témoignages. Et les prêtres *Fidei Donum* traduisent bien en acte le principe de base de cette *solidarité fraternelle* entre Eglises locales du monde. Car, dit-on, nul n’est si pauvre qu’il ne peut rien donner et nul n’est si riche qu’il ne peut rien recevoir !

b. La sensibilité à la détresse des Eglises-Sœurs

⁵ CONGREGATION POUR L’EVANGELISATION DES PEUPLES, *Guide de vie pastorale pour les prêtres diocésains des Eglises qui dépendent de la Congrégation pour l’Évangélisation des Peuples*, juin 1989. Approuvé par le Pape Jean-Paul II au cours de l’Audience accordée à Jozef cardinal Tomko, Préfet, le 1^{er} octobre 1989, n° 4, §§ 7. 8.

Cfr. http://www.vatican.va/roman_curia/congregations/cevang/documents/rc_con_cevang_doc_19971001_priests_fr.html.

⁶ *Lumen Gentium*, n° 13

⁷ Cf *Lumen Gentium*, n° 23

Il est vrai que pour l'heure, les vocations sacerdotales connaissent une baisse sensible, en France comme dans les vieilles Eglises d'Occident⁸.

Après l'appel de Sa Sainteté Pie XII en 1957, dans l'encyclique *Fidei donum*, les Diocèses de France avaient donc envoyé certains de leurs prêtres d'abord en Afrique, puis dans d'autres espaces comme l'Amérique latine. En Afrique, nous sommes témoins du non-renouvellement de ces missionnaires comme ce fut d'antan. A l'égard d'une Eglise qui a tant donné, une attitude de reconnaissance et de don réciproque, sont la seule chose souhaitable. Nous ne pouvons pas nous y dérober ou rester insensibles. Et d'ailleurs, c'est même pour nous Africains un devoir de solidarité, cette solidarité fraternelle qui se dirait avec des mots plus forts encore comme ceux de « piété filiale » de l'enfant à l'égard de ses parents. Un proverbe de ma culture dit : « *Kwacila mwana mpasu, pakolaye neakukwacila pende* »⁹. L'Eglise d'Afrique choisit d'entrer dans le concert de solidarité fraternelle pour donner de tout cœur ce qu'elle a. Et à la manière de l'obole de la veuve¹⁰, elle donne en général les meilleurs de ses enfants. C'est le retour de l'ascenseur dans ce « rendez-vous du donner et du recevoir »¹¹

Envoyer des prêtres en France pour une raison pastorale est un engagement missionnaire normal des Eglises d'Afrique vis-à-vis d'une autre Eglise en pénurie des prêtres et en particulier la France car, en effet, « une Eglise particulière devient stérile si elle ne donne rien aux Eglises sœurs »¹². L'Eglise qui s'enfermerait sur elle-même se meurt. Elle pécherait même contre sa nature. Dans le contexte de crise de vocations sacerdotales en France, l'inquiétude est là profonde. « Inévitablement, les chrétiens pratiquants se demandent comment le peuple de Dieu sera nourri dans les décennies à venir »¹³.

Le prêtre *Fidei Donum* est « une réponse », à la fois temporaire et permanente, au désarroi qui traverse une grande partie des fidèles en France. Car, **même si un jour, l'Eglise**

⁸ Cf Éric DE MOULINS-BEAUFORT (Mgr), « Les catholiques dans la société française contemporaine. Un beau défi pour l'Eglise », in SECRETARIAT GENERAL DES EVEQUES DE FRANCE, *Documents Épiscopats*, n°7-2015, p. 11 : « L'Assemblée des évêques de novembre 2014 s'est conclue par un rassemblement de 750 séminaristes. 750 divisé par 90 diocèses et six années d'études, cela ne fait pas grand-chose, en tout cas par rapport au dispositif auquel les Français s'étaient habitués depuis le milieu du XIXe siècle, mais réaliser que 750 jeunes hommes se préparaient, en 2014, à devenir prêtres en notre pays est tout de même impressionnant et a donné une grande joie. (...) ; en se comparant au passé, on peut se lamenter, - du moins ceux qui souhaiteraient la survie de l'Église catholique en France ; mais on peut aussi s'étonner, voire s'émerveiller, qu'une telle vivacité soit encore perceptible »

⁹ Il se traduit par : 'toi parent, donne-toi du souci d'élever avec soin ton enfant, à ta vieillesse, il prendra à son tour soin de toi'

¹⁰ Mc 12,42-44.

¹¹ L'expression est du Président Léopold Sédar Senghor

¹² CONGREGATION POUR L'EVANGELISATION DES PEUPLES, *Guide de vie pastorale pour les prêtres diocésains des Eglises qui dépendent de la Congrégation pour l'Évangélisation des Peuples*, juin 1989. Approuvé par le Pape Jean-Paul II au cours de l'Audience accordée à Jozef cardinal Tomko, Préfet, le 1^{er} octobre 1989, n° 5,§b.

http://www.vatican.va/roman_curia/congregations/cevang/documents/rc_con_cevang_doc_19971001_priests_fr.html.

¹³ Éric DE MOULINS-BEAUFORT (Mgr), « Les catholiques dans la société française contemporaine. Un beau défi pour l'Eglise », in SECRETARIAT GENERAL DES EVEQUES DE FRANCE, *Documents Épiscopats*, n°7-2015,p. 12.

aujourd'hui en détresse de la carence de prêtres venait à en avoir beaucoup, on aura toujours besoin de cette « étrangeté » qui révèle la catholicité de notre Eglise¹⁴.

2- Comment je perçois l'aventure humaine et spirituelle de ces prêtres, et à quelles conditions est-elle fructueuse ?

De l'Aventure

L'aventure, dans son acception, révèle à la fois son côté positif et son côté négatif. L'autre qui se présente à moi ou devant qui je me tiens est pour moi à la fois une chance et une menace. Mais en tout, l'aventure est merveilleuse à vivre quand enfin de compte, il y a capitalisation et enrichissement de ce que l'on a vécu.

a. Aventure humaine.

C'est une chance pour le Diocèse qui envoie. Il est satisfait des sentiments humains : le devoir de solidarité et la fierté de l'estime du Diocèse qui accueille à l'égard du Diocèse qui envoie. Mais en même temps, il vit un réel sacrifice humain lié au détachement ou à la renonciation de tout ce dont il pouvait bénéficier sur place du prêtre qui part. Un sacrifice matériel aussi, car il doit prendre en partie les charges (les frais de transport, visa, etc.).

L'enthousiasme, l'ouverture au monde, la joie de découvrir, de faire de nouvelles rencontres pour un enrichissement moral, psychologique, pourquoi pas la découverte des bonnes conditions matérielles, donnent envie de partir, de faire son expérience personnelle. Selon que l'on ait soi-même fait le premier pas pour le demander (depuis longtemps, peut-être) à son Evêque ou l'on soit choisi par lui, celui qui part vit un **profond sentiment de reconnaissance** en se disant : "*enfin, mon Evêque m'a écouté*", surtout quand c'est l'aboutissement d'un cheminement. Ou encore parce que **l'on se sent reconnu** dans ce que l'on vit comme appel, dans ce que l'on est ou dans ce que l'on a comme aptitudes personnelles.

Le FD part avec la conscience d'être "**Ambassadeur**" de son Diocèse, de son milieu culturel ; bref de son milieu de vie. Il ouvre d'autres voies pour son Eglise. Désormais, là où il travaillera, des gens découvriront et parleront de son Diocèse d'origine. Des relations nouvelles se créeront. Par ailleurs, l'"expatriation", est que '*je quitte ce qui m'a fait ce que je suis jusqu'ici pour aller dans un autre monde*'. C'est un saut qualitatif dans un nouveau monde.

L'appréhension est partagée. D'une part, c'est la peur du Diocèse de se demander si après tout le prêtre FD sera à la hauteur des attentes de deux Diocèses (bonne intégration dans la société et dans l'Eglise diocésaine) et d'autre part, du côté du FD, c'est la **peur** d'aller vers un monde où tout est à refaire, ou encore l'on sait que ce que l'on va trouver ne va pas nécessairement rejoindre ce à quoi l'on aspire au plus profond de soi-même : une "**désillusion**".

¹⁴ Cf Dominique LEBRUN, « Prêtres venus d'ailleurs. Rapport n°2. Suite de l'assemblée plénière du printemps 2015, p. 3 : 'Le prêtre n'est-il pas fondamentalement celui qui vient d'ailleurs et sert une communauté de chrétiens qui sont «des étrangers sur place » ?' »

b. Aventure spirituelle

Le prêtre qui accepte de partir comme FD exprime par là son amour pour le Christ et pour son Eglise ; il fait preuve d'abnégation en "quittant" son diocèse, les parents, amis et connaissances pour aller vivre dans un autre "monde" bien souvent nouveau.

Pour le Diocèse, c'est effectivement un sacrifice. Car dans tout don, il y a sacrifice. Donner vraiment, comprend sacrifier quelque chose de soi, mais pour un plus grand bien. Généralement, *nos Eglises d'Afrique donnent la crème de leur élite parmi les prêtres* (cultivés, formés, instruits ...) *pour la réalisation des projets pastoraux des Eglises-Sœurs*. Car il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir¹⁵.

Partir comme FD est *une question de foi* : il va à la rencontre de ceux qu'il ne connaît pas et il est déjà rassuré de pouvoir être fortifié, être enrichi dans ses qualités et compétences tout comme dans sa foi : *'je viens comme FD pour apporter ma foi à ceux que je vais trouver et par la rencontre avec eux, je me laisse moi-même évangéliser'*. La foi vient de la rencontre. Au niveau du regard, ça change. *L'autre me révèle et m'apporte*¹⁶.

Comme aventure spirituelle, la mission est aussi *la reconnaissance de la main de Dieu* finalement : *'je reçois une mission qui vient de mon Evêque, mais aussi c'est la mission de Dieu que je reçois et qui m'envoie à travers mon Evêque'*. La mission est *une maturation de sa foi dans les deux dimensions*, de verticalité (Dieu) et d'horizontalité (les hommes). *Au fait, la foi grandit à la rencontre avec l'"Improbable" (l'Autre)*¹⁷.

Dans l'aventure spirituelle du prêtre FD, *les déchirements* sont également au rendez-vous. Déchirements que beaucoup arrivent à sublimer. Il se retrouve dans *un monde sécularisé* et il est un monsieur parmi d'autres. Parfois, on a affaire à un laïc qui se prend au-dessus du prêtre parce que c'est lui son agent payeur. *Le rôle et la place du prêtre (ici : l'identité du prêtre) sont à négocier* et il se pose alors des questions du genre: *"qui suis-je comme prêtre dans ce milieu ?"*

Dans le même ordre d'idées, il vit *un réel dépaysement en rapport avec sa religiosité (ici : sa pratique de la foi)*, où par exemple, dans son milieu de provenance, la messe dominicale durait 2 à 3 heures pour venir s'insérer dans un milieu où la célébration dure au maximum 45 minutes ou une heure.

Les bonnes conditions matérielles de travail trouvées ici (logement, soins médicaux, nourriture, moyens de transport, moyens de communications...) peuvent faire motiver le prêtre FD à rester dans l'Eglise qui accueille (penser à la délicate question d'**excardination-incardination**). La Congrégation pour l'Evangelisation des Peuples attire l'attention de nous Evêques d'«éviter la tendance parfois rencontrée, d'un certain nombre de prêtres diocésains, incardinés dans les Églises particulières des territoires de mission, qui veulent quitter leur propre pays, souvent sous le prétexte de poursuivre des études, ou pour d'autres raisons non

¹⁵ Act 20,35

¹⁶ cf "la Pastorale d'engendrement" en Suisse.

¹⁷ Penser à « Comme s'il voyait l'Invisible » de Jacques Loew.

nécessairement missionnaires, pour s'établir dans des pays européens ou d'Amérique du Nord »¹⁸.

Le Prêtre FD est *aux prises avec des problématiques* qui ne se posent pas avec acuité chez lui : divorcés-remariés, les homosexuels avec leur demande de mariage, d'adoption, etc. Mais confronté dès à présent à ces réalités, il est aussi mieux préparé quand un jour cela surgira chez lui.

Des conditions requises

Au vu de ces considérations, je soutiens **que quelques conditions soient établies** pour rendre la mission *Fidei Donum* toujours fructueuse:

a. Un esprit missionnaire authentique

Que le prêtre futur *Fidei Donum* soit « motivé par un esprit missionnaire authentique »¹⁹. Cette condition est capitale ; elle interpelle les Evêques, surtout nous des Diocèses qui envoyons, sur le souci du bien de l'Eglise tout entière²⁰. Pour moi, le prêtre prêt à la mission doit me le prouver par ses qualités humaines (*créativité, prise d'initiatives, facilité d'animation de groupe, proximité avec le peuple de Dieu jusqu'à lui sacrifier sa vie, etc.*). Il y a aussi du côté de celui qui sent cet appel du cœur, sa propre demande qui est instante.

b. Un échange équitable entre les Eglises: complémentarité et enrichissement mutuel

- *Des prêtres.* Il est important, à mon humble avis, que la mission *Fidei Donum* réponde à un échange équitable entre les Eglises. Ceci peut être en rapport avec le nombre et les capacités des prêtres dans le Diocèse. L'on comprendra difficilement qu'un Diocèse qui n'a qu'un seul prêtre qualifié, en Droit canonique par exemple, envoie celui-ci comme *Fidei Donum* en France ou ailleurs. Quoi que c'est cela qui arrive parfois, hélas !
- *Des Laïcs missionnaires aussi.* Pour la France et les autres Eglises vivant la carence de prêtres, s'il faut maintenir le principe d'équité, je verrai les laïcs, eux aussi, entrer en danse par leur bénévolat et leurs compétences (de boulanger, agronome, infirmier, assistante sociale, enseignante, économiste, informaticien, ingénieur, médecin, professeur, etc.). C'est déjà un peu ce qui se fait ici avec la DCC (Délégation Catholique pour la Coopération). Mais à convertir vraiment en style de vrais missionnaires qui représentent leurs Eglise locales.

L'envoi et l'accueil des prêtres *Fidei donum* et des laïcs missionnaires n'ont de sens que s'ils se situent « dans un échange entre Eglises. Un échange qui serve les Eglises ou

¹⁸ CONGREGATION POUR L'EVANGELISATION DES PEUPLES, *Instruction sur l'envoi et la permanence à l'étranger des prêtres du clergé diocésain des territoires de missions*, le 25 avril 2001, n° 3, sur http://www.vatican.va/roman_curia/congregations/cevang/documents/rc_con_cevang_doc_20010612_istruzione-sacerdoti_fr.html.

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ *Christus Dominus*, n° 6

communautés partenaires, celle qui accueille et celle qui envoie pendant quelques années un prêtre - et j'ajoute, ou un laïc missionnaire -avant qu'il ne retourne au service de son Eglise »²¹. Pour cela un cadre juridique protège et couvre les deux Eglises partenaires.

c. Un cadre juridique précis

Ici, je vois ce cadre juridique s'organiser autour de trois axes :

1° Les Directives qui sont des règles générales au niveau national pour les prêtres Fidei Donum sur ce qui est à savoir, à faire, à éviter, etc.

2° La Convention de partenariat, signée entre l'Evêque qui envoie et l'Evêque qui accueille, assortie de ce que les Directives n'ont pas dit explicitement car elle est concrètement liée à la mission propre confiée au prêtre ou à la situation de chaque Diocèse. Cette Convention est contresignée par le prêtre.

3° Un Acte d'Engagement du prêtre qui part **vis-à-vis de son Presbyterium d'origine** dans lequel il promet de garder un lien stable avec son Diocèse par un intérêt à accorder aux activités pastorales et fraternelles menées par les confrères restés au Diocèse. Il est contresigné par le Vicaire Episcopal en charge du Clergé et authentifié par le Chancelier du Diocèse d'origine. C'est ce que j'exige pratiquement dans mon Diocèse aux FD partants.

d. Le partage et la solidarité avec son Diocèse d'origine.

Dans le but de soutenir la marche générale de son Diocèse d'origine, le prêtre qui part accepte aussi d'avoir à cœur une attention soutenue, spécialement pour les prêtres vivant dans les milieux ruraux pauvres ou difficiles, les prêtres malades et les prêtres âgés. Il indiquera clairement dans son Acte d'engagement son obligation à exprimer sa solidarité par le partage en versant annuellement dans la Caisse de Solidarité Sacerdotale pour une juste péréquation entre prêtres sa contribution convenue.

e. Le critère d'âge sacerdotal.

Une certaine expérience sacerdotale dans la pastorale pour le futur prêtre FD est requise afin que les réalités qu'il découvrira ailleurs ne le choquent ni l'épouvante outre mesure. Chez moi, j'ai établi cette condition à plus de cinq ans de sacerdoce.

3- Quelles attentes avez-vous vis-à-vis de nos diocèses et de nous qui accueillons des prêtres fidei donum ?

D'une manière générale, et on ne l'aura jamais dit assez, la mission du prêtre FD doit être clairement définie par l'Evêque du Diocèse qui accueille.

²¹ Michel PANSARD (Mgr), *Le regard d'un évêque* (témoignage), in SECRETARIAT GENERAL DES EVEQUES DE FRANCE, *Documents Episcopat*, n°4-2010, p. 16.

Le strict respect de la convention signée entre les deux Evêques qui souligne la durée et l'évaluation globale annuelle du prêtre en mission doit être maintenu. L'Evêque du prêtre FD doit être le premier à être informé sur la vie de son prêtre, surtout si par hasard il y a eu abus quelconque par le prêtre. Ce que je souhaite-là, je le justifie par le fait que presque tous les ans, je rends visite à mes prêtres en mission. Ce qui me permet d'encourager s'il le faut, de mettre en garde si c'est nécessaire, de remercier, féliciter ; bref, d'aider les prêtres FD à entretenir les liens avec leur Diocèse *a quo* en les informant ou en célébrant avec eux des événements heureux ou douloureux vécus dans l'année.

Pour peu que j'ose être plus concret, du Diocèse d'accueil l'on peut attendre, entre autres, ce qui suit :

a. - L'Accueil

" Grâce à la foi, Abraham obéit à l'appel de Dieu et il partit sans savoir où il allait" (He 11,8)

L'accueil est le concept le plus fondamental, le concept central et capital dans l'échange entre Eglises locales. Tout se décide pour le meilleur ou pour le pire à partir de *la qualité de l'accueil*. Le reste (l'efficacité de la mission et l'épanouissement) est la conséquence de ce qu'aura été l'accueil réservé au prêtre FD.

- L'Evêque qui envoie attend ***que son prêtre se sente bien accueilli***. Que l'accueil lui permette par la suite un épanouissement personnel, humain, intellectuel (ici, un prêtre qui retourne dans son Diocèse se verra chargé d'une grande expérience vécue ailleurs) etc. Il vous dit : '*je vous l'ai donné pour un temps. Qu'il me revienne bien grandi, changé et surtout encore très mûr.*'

- Il requiert de dire que ***la bonne intégration du prêtre FD dépend de beaucoup de facteurs***. Il y a d'une part **ceux qui accueillent** : leur attitude, leurs sentiments (la moquerie, le rejet du genre 'rentrez évangéliser vos brousses d'Afrique', le complexe de supériorité, la conscience d'appartenir sociologiquement au groupe dominant...). Et de la part du **concerné**, il y a l'appréhension, il va vers l'Inconnu, vers l'Imprévu, vers l'Improbable.

- ***L'accueil se décline donc en plusieurs formes et de plusieurs façons*** : il consistera 1) dans l'épanouissement du Fidei Donum, 2) dans la préparation de son retour et 3) dans la conservation du lien désormais établi entre les deux Diocèses.

1°. Faciliter l'intégration aux prêtres FD accueillis

Il serait souhaitable qu'un prêtre FD, qui arrive en France pour la première fois ou qui n'y a jamais travaillé, prenne un temps pour observer, s'acclimater, s'habituer à la manière de faire, de dire et de concevoir les choses. « Un accueil personnalisé et suivi est donc nécessaire, car il faut du temps non seulement pour être accueilli, mais aussi pour vivre un ministère dans un tout autre contexte que celui de l'Eglise et de la société qui les a vus naître et les a formés »²².

²² Michel PANSARD (Mgr), *Le regard d'un évêque* (témoignage), in SECRETARIAT GENERAL DES EVEQUES DE FRANCE, *Documents Episcopati*, n°4-2010, p. 17.

Les informations reçues par tiers ou lues sur internet sont une chose, la vie et l'expérience personnelle en sont une autre. Selon moi, il serait vivement recommandé **que le prêtre FD tout venant soit accompagné dans cette immersion de trois manières** : 1) à l'arrivée, tout ayant déjà connu sa nomination, il restera pour *une durée de deux à quatre mois aux côtés d'un prêtre du Diocèse d'accueil* qui l'aidera comme un 'guide'. C'est le temps de 'mentorat', comme on l'appelle au Canada, un temps de 'guidance' ou de 'tutorat'. 2) Pendant ce temps, le prêtre FD tout venant sera aussi **intégré dans une équipe de vie de trois à cinq prêtres qu'il rencontrera à un rythme régulier** (tous les 15 jours pour une ou deux heures) pendant trois à quatre mois pour causer, échanger sur la vie sociale en général et sur la vie pastorale en particulier. Dans cette équipe, il est tout indiqué **d'y insérer un prêtre FD présent au Diocèse, mais déjà aguerri par l'expérience locale grâce à son ancienneté dans le milieu.**

3) La troisième façon d'accompagner le prêtre FD tout venant est d'organiser, **au niveau de la Province Ecclésiastique ou de la Région Apostolique, une session ou un cours pratique de quatre semaines de formation** qui interviendrait au cinquième ou sixième mois de la présence dans le nouveau Diocèse. Ce serait pratiquement un cours qui se donnerait autour du mois de janvier/février si la rentrée pastorale a lieu le 1^{er} septembre. Les enseignants seront soit des spécialistes dans la matière soit **des personnes de longue expérience qui initient les tout-venants à toute la vie de société** (la mentalité, la culture, les us et coutumes, les habitudes alimentaires, l'administration civile, l'organisation de l'Etat, le permis et le défendu, le prohibé en société, les mouvements associatifs, les diverses thématiques de société, etc.), **à l'histoire générale de l'Eglise de France** en grandes lignes et ses grands points d'ancrage, **à celle de l'Eglise locale, la liturgie.**

« Du temps et des moyens sont nécessaires (...) pour percevoir les défis auxquels ils sont confrontés »²³, comme le perçoit si bien Mgr Michel Pansard.

2°. Un partenariat qui aide les Eglises a quo

Pendant et après la mission d'un prêtre Fidei donum, que soit mis en place un partenariat qui aidera, surtout nos Diocèses d'Afrique, à progresser sur bien des plans. Une fois que le besoin est satisfait ou une autre solution est trouvée, *que la relation entre les deux Evêques, et par extension les deux Diocèses, ne s'estompent pas. Désormais, on est ensemble.* A titre d'exemple, j'évoque ici le partenariat entre le diocèse de Chartres et celui de Kasongo en République Démocratique du Congo. En effet, un prêtre a été envoyé par ce diocèse en service pastoral et études dans le Diocèse de Chartres en vue de la création d'un Centre de dialogue islamo-chrétien à son retour au pays. Ce prêtre a suivi une formation sur les relations avec l'islam et travaillé régulièrement avec le Service National pour les Relations avec l'Islam (SRI). A son retour au pays, un autre prêtre de son diocèse est venu pour quelques années afin de poursuivre le partenariat²⁴.

La France est un grand pays et ses Diocèses aussi. Leur longue expérience peut bien permettre des bonds très significatifs aux Eglises d'Afrique en bien des domaines : la formation

²³ Ibid.

²⁴ Ibid., p. 16.

des agents pastoraux, le dialogue interreligieux (avec la principale notion du respect de la conscience d'autrui), l'évangélisation par des outils modernes, la gestion rationnelle des biens, la gouvernance des entités ecclésiastiques ; bref, la gestion de la vie ecclésiale.

b. – Des écueils à contrôler

Il se présente aussi dans ce type d'échange entre Eglises partenaires **des écueils à contrôler**. Ceux-ci se posent en difficultés perçues et donc à éviter. Il s'agit notamment de :

1°. La délicate question de l'excardination- incardination: C'est un piège dans lequel tombent certains Evêques. Elle survient entre autres dans le fait des attaches du prêtre FD dans son milieu d'insertion pastorale, pourtant parfois nécessaires et expression même de bonne intégration.

2°. Le "sous-emploi" dans la mission du prêtre FD. Lorsque le prêtre FD se voit inutile et se perçoit comme envoyé au garage, ou mis au chômage, il s'ennuie et pour s'occuper, pourrait tourner vers autre chose que la mission première à laquelle il était destiné. Du bon côté, il pourra souhaiter s'occuper en complétant une formation universitaire. Mais, il pourrait aussi s'engouffrer dans les activités non-liées, et parfois même, diamétralement opposées à sa mission (la politique active de son pays d'origine, le commerce, etc).

3°. La difficulté d'encadrement ou d'accompagnement spirituel. Il serait bienfaisant d'entretenir sa vie spirituelle par la mise sur pied d'une structure (prêtre) qui accompagne et aide le prêtre FD pour qu'il ne néglige pas aussi sa vie spirituelle (retraite, récollection, direction spirituelle, confession...). L'Evêque qui accueille a aussi le devoir de garder un lien direct habituel avec le prêtre FD et non pas laisser toute la tâche uniquement au seul Vicaire Général, Episcopal ou à un autre prêtre. Il pourra aisément dépasser les rencontres communes limitées autour d'une table ou pour une réunion de travail dans le cadre de la pastorale. Il exercera un rapport de Père avec son Fils.

4°. La froide vie de solitude non-motivée. Venant d'un milieu où les relations humaines valent un prix d'or, le prêtre FD faisant l'expérience de la trop grande solitude peut être emmené, malgré lui, au dérapage et aux déviations. Il est important que les prêtres voisins géographiquement ou professionnellement, se donnent le temps, assorti d'un calendrier, de se retrouver ensemble pour tout juste **célébrer leur vivre-ensemble sacerdotal** sous un mode soit festif, soit cordial et mêlé de partage de vie pastorale quotidienne. A cette occasion, le prêtre FD peut aussi partager les nouvelles de ceux qui lui sont chers et restés au Pays (ses parents, sa famille, ses amis). Cela fait beaucoup de bien et dégage le cafard. La solitude froide et non-motivée, vécue en permanence, tue et entraîne aux conséquences fâcheuses regrettables telles que la dépression au niveau mental, le non-respect des engagements sacerdotaux au niveau affectif, etc.

4- Comment vivez-vous la préparation des prêtres avant leur envoi ? Est-il possible d'envisager une préparation au niveau d'un pays ?

Ici, il doit être énoncé **un principe de base clair** et acquis par tous (les deux Evêques et le prêtre FD): *la mission du FD est liée à un individu précis pour une durée déterminée dans*

le temps tandis que le contrat de mission avec le Diocèse a quo peut bien demeurer permanent, avec l'idée de rotation, de roulement, de jumelage, etc.

La préparation intègre dans sa compréhension **trois moments** : le départ, l'arrivée et le retour.

a. La préparation au départ

Avant l'envoi d'un prêtre Fidei donum, j'organise dans mon Diocèse des moments *d'entretiens personnels avec le prêtre concerné*. Bien souvent, ces entretiens tournent autour de : - la prise de conscience par le prêtre de la nouvelle mission à laquelle il est destiné ; - une vue d'ensemble sur les réalités (ecclésiales, sociales, financières...) en Europe, en France. Il y a aussi des séances d'instruction avec les missionnaires autochtones qui ont fait déjà la mission pour donner les règles générales et le principe pour une bonne intégration et l'efficacité de la nouvelle mission. Celui qui part rédige *un vade-mecum* dans lequel il fait la synthèse de ce qu'il a retenu et s'engage à le respecter, document qu'il remet aussi à son Evêque. Le moment venu du départ, la Communauté chrétienne d'où part le prêtre FD, voire la Communauté diocésaine, s'associe à la messe d'envoi en mission célébrée par l'Evêque, messe au cours de laquelle un rite inculturé de l'envoi est aussi célébré.

Au niveau de nos pays, une "cellule" de préparation peut toujours être envisagée. Celle-ci permettra des contacts avec, dans le cas de la France, la « Cellule Accueil ». Ce serait **un centre de formation missionnaire** avec des cours pratiques et simples en même temps²⁵.

Avec ou sans ce Centre Missionnaire, il est tout indiqué qu'un recueil, intitulé : « **Bon à savoir** », avec une présentation brève de la vie du Diocèse d'accueil, sa liturgie, sa pastorale, et du Pays où l'on va en mission soit envoyé au futur prêtre FD encore dans son Pays. Ce qui lui permet de déjà se familiariser avec l'Eglise qui va l'accueillir.

b. La préparation sur place par le Diocèse qui accueille

Ceux qui font souvent compliquer l'accueil, avouons-le, ce sont aussi **les prêtres du Diocèse d'accueil**. Exemple : l'arrivée du nouveau-né dans la famille provoque souvent chez son aîné angoisse, panique et jalousie à cause du déplacement de l'attention qui était fixée sur lui. Ça vaut pour **le prêtre trouvé** que pour **les paroissiens chez qui le prêtre FD ira travailler**. S'ils ne sont pas préparés, avertis à temps du changement qu'ils vont connaître avec la présence d'un prêtre qui vient d'ailleurs, surtout si c'est la première fois pour ces paroissiens d'en accueillir un, le prêtre ne s'épanouira pas. C'est vrai que l'autre qui est différent parfois fait peur parce que quand il arrive, il fait bousculer ou changer les habitudes. Il est donc impératif que les paroissiens et les prêtres apprennent que celui qui vient est différent d'eux de culture, dans sa manière de communiquer (expression orale, maîtrise de la langue..) et que de leur part, il leur était sollicité au demeurant **l'indulgence et la patience, la compréhension et l'empathie** (cf le Psychologue Carl Rogers). Cela amortirait beaucoup de choses. Prenons l'exemple d'un stress urbain, selon ma leçon apprise dans le cours de Psychologie environnementale. Dans un immeuble, va se vivre le soir une manifestation avec plus de bruit que d'habitude. Si les voisins sont prévenus, ils n'en feront pas grand cas. Autrement, c'est

²⁵ Les suggestions des Diocèses de France sur les prérequis à assurer aux futurs prêtres FD seraient les bienvenues dans la définition des modules.

l'énervement, l'appel de la Police, etc. Ce qui est vivement attendu de la part de ceux qui accueillent, c'est au préalable le souci de donner **l'information, la sensibilisation en vue de maîtriser le changement qui va s'opérer chez eux**. L'Evêque peut percevoir le besoin de recevoir des prêtres FD pour sa pastorale. Mais il faudra que son clergé accueille également de façon positive cette arrivée des prêtres étrangers. Qu'ils ne négligent pas l'accueil du nouveau venu en se disant que c'est uniquement l'affaire de l'Evêque avec son Conseil.

c. La préparation pour le retour au bercail

Il se peut que le prêtre FD s'étant bien intégré dans la mission tisse des liens solides personnels avec ceux qu'il a rencontrés. Ils deviennent progressivement des attaches solides. Pour cela, il est bon que le prêtre FD qui va achever son terme convenu soit aidé avec une préparation pour apprendre à s'en détacher en vue du retour. **Il serait par exemple possible de lui demander au 2/3 de son parcours de se construire lui-même son projet de retour en se projetant dans l'avenir**. L'échange entre lui et successivement ses deux Evêques pourra l'éclairer à construire ledit projet de façon réaliste.

Dans ce contexte, **la descente du FD de temps à autre au Diocèse** durant son mandat lui permet de bien cerner les réalités toujours changeantes de son Diocèse. Une fois ou l'autre, **si l'Evêque qui accueille s'emménageait dans son agenda un espace pour descendre voir comment vibre la vie dans le Diocèse partenaire**, cela lui donnerait la vraie mesure de la qualité des rapports à vraiment maintenir entre les deux Eglises-sœurs. Ce qui rassurerait davantage le FD qui rentre.

Conscient qu'il quitte les bonnes conditions matérielles de travail, l'Evêque d'accueil appréciera ce qui lui convient pour ce retour au bercail. Il pourrait recommander même partiellement ce projet auprès des organismes d'aide dans l'Eglise. En outre, même rentré au Pays, les liens du prêtre FD, s'ils étaient vraiment solides avec ses paroissiens, pourraient, sans les (paroissiens) exacerber, servir d'un point d'appui pour jeter un pont entre les deux diocèses, surtout **si ces paroissiens auraient désiré un jour aller voir là où travaille leur ancien pasteur**. Mais tout cela doit s'étudier méthodiquement et même être canalisé par une structure afin d'éviter tout abus versant vers une mendicité extrême. Des ministères de remplacement en été seraient aussi envisageables pour cet ancien FD, s'il en exprime l'intention.

En guise de conclusion

Que dire de cette réalité des prêtres venus d'ailleurs ? de ces prêtres Fidei Donum en France et dans le monde ? que faire de ces prêtres étrangers ? et comment ?

Chaque Eglise particulière est appelée à vivre sa communion à travers aussi le don de certains de ses prêtres pour que la foi du Peuple de Dieu soit toujours nourrie et soutenue, « à temps et à contretemps » (2 Tim 4, 2).

Nous avons la foi et l'espérance dans le Seigneur qui suscite encore des prêtres en France et en dehors de la France pour son service et celui de l'humanité tout entière. Nous espérons, avec l'intercession de Notre-Dame de Lourdes et par l'enthousiasme et le zèle des

prêtres *Fidei Donum* en France, former toujours et partout l'Eglise d'une « multitude des croyants » (Ac.4, 32), « assidus à l'enseignement des apôtres, fidèles à la communion fraternelle, à la fraction du pain et aux prières » (Actes 2, 42).

Venu, au nom de l'Afrique, partager avec vous le souci de votre Eglise qui est aussi le nôtre, je me sens encore beaucoup plus renforcé dans **la solidarité fraternelle**. Pour ma part, mon Diocèse a envoyé en France des prêtres FD et des prêtres étudiants. Et je continue à être disposé à renouveler cette collaboration entre Eglises particulières dans la mesure du possible. C'est une expérience dont moi-même je suis fier. Car c'est pendant mes études à Paris que j'ai été élu Evêque Auxiliaire dans mon Diocèse avant de devenir Evêque diocésain.

Pour conclure, le vœu pur et candide de notre Saint-Père Benoit XVI en ces termes : « *puisse l'Eglise Catholique en Afrique être toujours un des poumons spirituels de l'humanité, et devenir chaque jour davantage une bénédiction pour le noble continent africain et pour le monde entier !* »²⁶ demeure entièrement d'actualité pour vous et pour nous.

Que le Seigneur bénisse nos Eglises, particulièrement l'Eglise de France. Grand merci pour votre attention et votre écoute. Que vive la France ! Que vive l'Afrique ! Je vous remercie.

+ **Bernard-Emmanuel KASANDA**

Evêque de Mbujimayi, R.D. Congo

Lourdes, le 3 novembre 2015.

²⁶ Benoit XVI, Exhortation apostolique *Africae Munus*, n°177